

cations. Il sait que les représentants des gouvernements du Canada et des Etats-Unis ont siégé d'abord à Québec et ensuite à Washington et ont fait toutes les tentatives possibles pour obtenir la réciprocité. Parce qu'ils ne l'ont pas obtenue, cela ne veut pas dire que le programme n'a pas été exécuté; cet article du programme ne garantissait pas que la réciprocité serait obtenue, il leur disait d'essayer de l'avoir.

Le troisième article disait:

La convention déplore l'énorme corruption qui existe dans l'administration et la dépense des deniers publics.

M. SPROULE: Est-ce que cela a été exécuté?

L'hon. M. PATERSON: Oui, cela était exécuté à l'époque et c'est pourquoi la résolution a été présentée. Ce fut une protestation contre l'état de choses qui régnait alors et, en conséquence, cette résolution a été adoptée et elle devait être mise à exécution. Que les honorables députés disent qu'elle a été exécutée ou non, elle devait l'être et je prétends qu'elle l'a été.

M. SCHAFFNER: De la même manière que la réciprocité, pas de changement.

L'hon. M. PATERSON: Les honorables députés auraient-ils quelque objection à me répliquer quand j'aurai fini?

La quatrième résolution était ainsi conçue:

Nous ne pouvons pas constater sans alarme le grand accroissement de la dette publique et de la dépense contrôlable annuelle du Canada et la taxe excessive qui en est dérivée pour le peuple, sous les gouvernements qui ont été continuellement au pouvoir depuis 1878 et nous demandons la plus stricte économie dans l'administration du gouvernement du pays.

Quels sont les faits?

Plusieurs DEPUTES: Oh! oh!

L'hon. M. PATERSON: Evidemment ce ne sont pas des applaudissements en faveur de ce qui s'est passé, car je ne l'ai pas dit encore. Quand cette résolution a été adoptée, la dette publique avait été considérablement augmentée. Le commerce et l'industrie du pays étaient dans un état de stagnation presque complète; les travaux publics n'étaient pas exécutés. Le chemin de fer du Pacifique-Canadien a été construit. Comme l'administration ne percevait pas, en vertu du système de taxes que régnait alors, assez d'argent pour payer les dépenses ordinaires du gouvernement, elle dut emprunter, absolument emprunter l'argent pour payer les dépenses ordinaires, sans dépenser un dollar pour les travaux publics ou à compte du capital et alors il arriva que la dette publique monta de plus en plus jus-

qu'à ce que, après 18 années de pouvoir, elle eut atteint \$118,000,000 et plus sans avoir rien à montrer en retour, car on n'avait pas exécuté de travaux publics. Je veux dire qu'en dehors du chemin de fer du Pacifique-Canadien rien absolument n'avait été fait.

Cette résolution fut adoptée et elle devait être, dites-vous, mise à exécution par nous. Après avoir déploré ce mal dans le dernier gouvernement, sommes-nous tombés dans la même erreur? Avons-nous ajouté à la dette publique? Constatons-nous aujourd'hui un motif d'alarme à ce sujet? Comme le ministre des Finances vous l'a déclaré, à la fin de cet exercice financier, après treize années successives de pouvoir, si vous en exceptez ce qui a été emprunté pour le Transcontinental, une grande œuvre nationale, nous aurons payé toutes nos autres dépenses, ordinaires et à compte du capital qui s'élèvent à des dizaines, que dis-je, à des centaines de millions de dollars, sans ajouter à la dette publique du pays. Ce sont les faits.

Pourquoi les honorables députés de l'opposition n'applaudissent-ils pas aux faits. Cent dix-huit millions ajoutés à la dette publique et rien ou presque rien à montrer pour cette dépense. Dizaines et dizaines, formant des centaines de millions dépensés à compte du capital, en plus de la dépense ordinaire de l'administration, à la fin du présent exercice financier, en dehors du Transcontinental et pas un dollar ajouté à la dette publique. Il n'y a aucune raison de s'alarmer maintenant.

M. SPROULE: Si l'honorable ministre veut être parfaitement juste, quand il met de côté la dépense du Transcontinental, pourquoi ne met-il pas aussi de côté la dépense du Pacifique-Canadien, en faisant sa comparaison?

L'hon. M. PATERSON: J'ai signalé le fait que le Pacifique-Canadien avait été construit. Mais prenez les autres dépenses que nous avons faites?

M. SPROULE: A propos de l'augmentation de la dette publique, je veux simplement dire que cette augmentation comprenait l'argent qui, dans un cas, devait être dépensé pour le chemin de fer du Pacifique et que dans l'autre cas l'argent dépensé pour le Transcontinental n'est pas compris. Par conséquent la comparaison n'est pas juste.

L'hon. M. PATERSON: Oh! oui elle est absolument juste, la Chambre comprend parfaitement de quoi il s'agit. Mais laissons de côté ces deux entreprises. Prenez tout ce qui a été fait par le gouvernement libéral en creusant des canaux, en donnant des primes au fer, en donnant des subventions aux chemins de fer, dans tou-